

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture, citoyenneté et relations  
internationales »

Conseil municipal du 14 décembre 2015  
Séance du 25 novembre 2015

**22**

**Conservatoire municipal de musique et de danse – modification des  
règlements**

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monseigneur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes  
FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM  
DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, LEHNER, MM. BOUKHACHBA, MONTES,  
BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M.  
SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme Aïcha GUENDOUCHE

Pouvoir à :

Mme Nicole CAPON

Mme Mariline DUHIN

Pouvoir à :

M. Cédric LEMAIRE

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Conformément aux préconisations ministérielles et pour son bon fonctionnement, le Conservatoire Municipal  
de Musique et de Danse (CMMD) de Creil s'appuie sur un règlement décliné en :

- règlement général,
- règlement intérieur,
- règlement des études.

Ces règlements nécessitent quelques modifications.

Il vous est demandé de valider les modifications apportées aux 3 règlements ci-annexés.

Vous êtes appelés à voter.

